

Agenda21 des communes d'Androvakely, d'Antanétibé et de Belanitra à Madagascar.

Projet de planification d'un ouvrage de génie civil pour le désenclavement de la population de la commune d'Androvakely.

1. CONTEXTE GENERAL DU PROJET

L'île de Madagascar, ancienne colonie française et pays indépendant depuis 1960, compte un peu moins de 20 millions d'habitants sur une surface aussi grande que la France, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg réunis. Ce pays est membre des 50 pays les moins avancés, c'est-à-dire les plus pauvres et faibles de la planète.

Le concept du développement durable et l'outil qu'est l'Agenda21 ont permis de concrétiser un ensemble de projets au sein de trois communes rurales de Madagascar. La mise en œuvre a débuté en 2011 avec les financements de l'Etat de Genève et de communes et villes du canton. Les populations concernées (30'000 personnes sur une surface de 253 km²) et leurs autorités ont formulé 17 projets concernant les thèmes de l'environnement, du social et de l'économie. Ces projets regroupés en 3 axes couvrent les 3 dimensions du développement durable. La prise en compte de ces 3 dimensions, dès la formulation de l'Agenda21, a permis d'intégrer les préoccupations de l'ensemble la population. **Ce projet de planification d'un ouvrage de franchissement d'un cours d'eau est issu de la volonté des élus et des populations, il s'inscrit dans la mise en œuvre de l'Agenda21 des trois communes.**

Le fleuve Jabo, et le maire de la commune d'Androvakely.



2. PAUVRETÉ ET ENCLAVEMENT, UN COURS D'EAU POUR MUR

Le contexte géographique et historique est en partie à l'origine de l'enclavement des trois communes. La commune d'Androvakely est la plus défavorisée de ce point de vue. Elle est traversée par deux cours d'eau, qui bien que guéables à pied en saison sèche deviennent en saison des pluies difficiles voire impossibles à traverser. **Le problème le plus aigu est la traversée du fleuve Jabo qui donne l'accès à Antanétibé, chef-lieu et centre économique des trois communes. Cet enclavement devient de l'isolement en saison des pluies soit de décembre à avril.**

En saison sèche (mai à fin octobre) il est plus facile de traverser ce cours d'eau. Cependant, il est malgré tout malaisé de traverser et l'absence d'ouvrage entrave les échanges. Pendant la période des pluies, le niveau de l'eau est au plus haut et l'accès au chef-lieu devient dangereux ou impossible avec les effets suivants :

- **Manque de revenus issus de la commercialisation des productions agricoles par manque d'accès au chef-lieu.** Le niveau de vie des ménages diminue, alors qu'il est déjà bien bas (environ 1 franc suisse par jour). Cette absence d'argent pour les ménages entraîne l'impossibilité de scolariser les enfants, d'acheter du pétrole ou des bougies pour s'éclairer, de faire réparer ses outils, d'obtenir de quoi

faire face au quotidien. La vulnérabilité des ménages est alors plus grande. Les femmes et les enfants en sont les premières victimes.

- **L'enclavement ne permet pas d'implanter un marché hebdomadaire dans la commune** par manque d'attractivité. Les gens des autres communes ne s'y déplacent pas en raison de la difficulté d'accès. D'où un manque d'opportunités d'écouler les productions localement. Les femmes des ménages défavorisés sont les plus touchées, car elles ne peuvent pas écouler leurs productions pour compléter leurs revenus. De plus, sans marché, la commune manque d'une source de revenus.
- **Un faible taux de scolarisation au-delà du primaire.** Pendant les périodes de hautes eaux, les élèves qui doivent se rendre à l'école à Antanétibé ne sont alors plus scolarisés car ils ne peuvent y aller.
- **Scolarisation irrégulière et faible incitation à se rendre à l'école.** Le niveau de l'eau règle une partie du calendrier scolaire des villages de la commune. Les enseignants du primaire de la commune d'Androvakely ne peuvent plus rejoindre leurs postes après avoir touché leur salaire en ville.
- **L'accès à des soins médicaux minimaux est impossible.** Le transport des malades au Centre de Santé de Base du chef-lieu est impossible en période des hautes eaux.
- **Difficulté ou impossibilité pour les travailleurs journaliers de se déplacer sur les lieux de travail.** Alors qu'en cette saison la demande en main d'œuvre est élevée. D'où pertes de revenus.

Traversée du fleuve en saison sèche.



Transport d'un patient vers le Centre de Santé de Base



3. FINALITÉ DU PROJET

Il s'agit d'améliorer et de rehausser les conditions de vie de la population de la commune d'Androvakely de manière à ce que le territoire et la population puissent s'orienter vers un développement durable tel que défini dans l'Agenda21 de ces trois communes. Pour y arriver, il s'agit de stimuler l'économie locale et les échanges.

4. OBJECTIF DU PROJET

Pour que la finalité soit atteinte, la population doit être désenclavée. Cela signifie que l'accès de la population d'Androvakely au chef-lieu (bourg d'Antanétibé-Anativolo) puisse se faire sans devoir traverser à gué le fleuve Jabo. La population de la commune concernée est de 9044 personnes dont la moitié à moins de 18 ans.

Il faudra donc bâtir un ouvrage et ses accès dont la nature, l'emplacement et l'ampleur seront à définir par le stagiaire envoyé par l'Association Ingénieur du Monde. L'accompagnement du stagiaire sera assuré à Madagascar par un Ingénieur en génie civil malgache. Un Ingénieur en génie civil suisse sénior assurera un transfert des savoir-faire et conseillera le stagiaire depuis la Suisse.

Le stagiaire à l'issue de son stage aura produit un Plan de projet de construction d'un ouvrage de franchissement du fleuve, prêt à être mis en œuvre.

Il ne restera alors plus qu'à rechercher les fonds pour sa construction.